

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 19 octobre 2023

heure de début de séance : 17h30

heure de fin de séance : 20h00

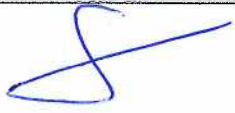
	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	M. VILARO Bernard	Principal
Secrétaire de séance	Mme MUNOZ Catherine	Représentante des personnels ATC-ATSS

Nombre de membres présents : 24

Quorum : 16

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Approbation du compte-rendu du précédent CA – désignation secrétaire de séance	1	
II	Installation du Conseil d'Administration et mise en place des différentes commissions	4	
III	Plan RCD 23/24	1	A-1
IV	Répartition IMP - Pactes 23/24	2	
V	Convention Cordées de la Réussite 23/24	1	A-2
VI	Plan action 23/24 Cité Educative	1	
VII	Projets 3° SEGPA	1	
VIII	Protocole pHARe	2	
IX	Questions administratives et financières	3	
X	Questions diverses	3	

Le 10/11/2023

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance
	
Transmission à l'Inspecteur d'Académie	Transmission au Recteur

ETABLISSEMENT : COLLEGE PAUL RIQUET 34500 BEZIERS**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19.10.2023****Sous la présidence de M. VILARO Bernard****COMPOSITION CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024 : COLLEGE PAUL RIQUET**

	Présents	Excusés	Absents
5 REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION			
Chef d'établissement : M. VILARO Bernard	X		
Chef d'établissement adjoint : M. GUICHET Yoann	X		
Directeur adjoint SEGPA : Mme FRAY Anne	X		
Gestionnaire : Mme GAYRARD Luce	X		
CPE : Mme ESTIVALS-AUSSET Béatrice	X		
5 PERSONNALITES			
De la commune siège : Mme FREY		X	
De la collectivité de rattachement : Mme SAUR S.		X	
M. MARABOEUF P.			X
Communauté d'Agglomération : Mme PISSARRO E.		X	
Qualifiée : M. CORBIER Olivier	X		
10 REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS			
7 au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :			
1- VICARD Frédérique	X		
2- BRIOT Nicolas	X		
3- AUBRY Rodolphe	X		
4- GLAS Lauriane	X		
5- DURE Emmanuelle	X		
6- GADAL Jean-Michel		X	
7- MATHAN Sonia	X		
3 au titre des personnels administratifs – ATC :			
1- REVERSO Isabelle	X		
2- MORIN Anne-Marie	X		
3- MUNOZ Catherine	X		
10 REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES			
7 parents :			
1- KHARBACHI Najah	X		
2- LE TACON Isabelle		X	
3- LUCIBELLO Céline	X		
4- EL BETTANI Ouafa	X		
5- AUBIN Marina	X		
6- PAPAZOFF Alexia – remplacée par Mme FELLOULI	X		
7- KERKRI Tayeb	X		
3 élèves :			
1- CHOUKRI Ahmed 3 1	X		
2- SIKI SLIMI Gannat 3 4	X		
3- IZOUAOUENE Léna 3 3	X		
INVITES			

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 19 octobre 2023**
- **N° de séance : 1**

Chapitre : I Nature : Approbation de l'ordre du jour

M. le Principal présente l'ordre du jour :

- 1- Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu du précédent CA, désignation du secrétaire de séance
- 2- Installation du Conseil d'Administration et mise en place des différentes commissions
- 3- Plan de Remplacement de Courte Durée 2023-2024
- 4- Répartition IMP et Pactes 2023-2024
- 5- Convention Cordées de la Réussite 2023-2024
- 6- Mise en œuvre Plan d'action 2023-2024 Cité éducative
- 7- Projets 3° SEGPA
- 8- Protocole pHARe
- 9- Questions administratives et financières
- 10- Questions diverses

Approbation à l'unanimité

M. le Principal demande l'approbation du compte rendu du dernier CA qui s'est tenu le 6 juillet 2023.

Approbation à l'unanimité

Mme MUNOZ Catherine, représentante des personnels ATC-ATSS, est désignée secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 19 octobre 2023
- N° de séance : 1

Chapitre : II **Nature :** Installation du Conseil d'Administration et mise en place des différentes commissions

Le Conseil d'administration est installé.

Représentants de droit/élus au CA - année 2023-2024

DROIT

Représentants de l'administration

Titulaires	Suppléants	
VILARO Bernard		Principal
GUICHET Yoann		Principal Adjoint
FRAY Anne		DACS
GAYRARD Luce		Gestionnaire
ESTIVALS-AUSSET Béatrice	AMANIEUX Fabienne	CPE

Représentants de l'administration - personnalités

Titulaires	Suppléants	
FREY Alberte	SAYSSET Mélanie	Représentant commune
SAUR Séverine		Représentant collectivité rattachement
MARABEUF Patrick		Représentant collectivité rattachement
PISSARRO Elisabeth	NAVARRO Stéphanie	Représentant communauté d'agglomération
CORBIER Olivier		Personnalité qualifiée

ELUS

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

Titulaires	Suppléants
VICARD Frédérique	LONDAIZ Elise
BRIOT Nicolas	ALQUIER Françoise
AUBRY Rodolphe	LE BRIS Françoise
GLAS Lauriane	BREDA Bastien
DURE Emmanuelle	DE BONIS Rachel
GADAL Jean-Michel	LEKBICH Adil
MATHAN Sonia	BOUSSALMI Naïm

Représentants des parents d'élèves

Titulaires	Suppléants
KHARBACHI Najah	BELTRI Stéphanie
LE TACON Isabelle	ARKAM Djamilia
LUCIBELLO Céline	GANBIB Mostafa
EL BETTANI Ouafa	HADET Gaëlle
AUBIN Marina	LE TACON Thierry
PAPAZOFF Alexia	FELLOULI Fariza
KERKRI Tayeb	GOMEL Orélie

Représentants des ATSS-ATC

Titulaires	Suppléants
REVERSO Isabelle	
MORIN Anne-Marie	
MUNOZ Catherine	

Représentants des élèves

Titulaires	Suppléants
CHOUKRI Ahmed	SAMIR Mohamed
SIKA SLIMI Gannat	ABIAD Eugénie
IZOUAQUENE Léna	KHARBACHI Camélia

M. le Principal présente les différentes commissions, et complète les tableaux :

- Commission éducative : dernière étape avant le conseil de discipline, et organisée rapidement après le fait.

N°	Fonction	Nom – Prénom	Suppléants
1	Chef d'établissement	VILARO Bernard	
2	Chef d'établissement adjoint	GUICHET Yoann	
3	CPE	Selon le niveau	
4	Représentant enseignant	AUBRY Rodolphe	MATHAN Sonia
5	Représentant enseignant	BOUSSALMI Naïm	LEKBICH Adil
6	Représentant ATC-ATSS	REVERSO Isabelle	MUNOZ/MORIN
7	Représentant parents d'élèves	LE TACON Isabelle	EL BETTANI/ARKAM/BELTRI

- Conseil de discipline : concerne les faits graves.

N°	Fonction	Nom – Prénom	Suppléants
1	Chef d'établissement	VILARO Bernard	
2	Chef d'établissement adjoint	GUICHET Yoann	
3	Gestionnaire	GAYRARD Luce	
4	CPE	AMANIEUX Fabienne	ESTIVALS-AUSSET B.
5	Représentant enseignant	GADAL Jean-Michel	LONDAIZ Elise
6	Représentant enseignant	BREDA Bastien	BOUSSALMI Naïm
7	Représentant enseignant	GLAS Lauriane	BRIOT Nicolas
8	Représentant enseignant	DURE Emmanuelle	VICARD Frédérique
9	Représentant ATC-ATSS	REVERSO Isabelle	MORIN Anne-Marie
10	Représentant parents d'élèves	KHARBACHI Najat	EL BETTANI Ouafa
11	Représentant parents d'élèves	LE TACON Isabelle	PAPAZOFF Alexia
12	Représentant parents d'élèves	LUCIBELLO Céline	BELTRI Stéphanie
13	Représentant élèves	SIKA SLIMI Gannat	ABIAD Eugénie
14	Représentant élèves	IZOUAOUENE Léna	SAMIR Mohamed

- Commission hygiène et sécurité : a pour rôle de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité (travaux à faire...). Des personnes peuvent y être invitées en fonction des sujets abordés.

N°	Fonction	Nom – Prénom	Suppléants
1	Chef d'établissement	VILARO Bernard	
2	Chef d'établissement adjoint	GUICHET Yoann	
3	Gestionnaire	GAYRARD Luce	
4	CPE	ESTIVALS-AUSSET Béatrice	
5	Représentant collectivité rattachement	SAUR Séverine	
6	Assistant de prévention		
7	Représentant ATC-ATSS	REVERSO Isabelle	MUNOZ Catherine
8	Représentant enseignant	GADAL Jean-Michel	MATHAN Sonia
9	Représentant enseignant	DE BONIS Rachel	LONDAIZ Elise
10	Représentant parents d'élèves	EL BETTANI Ouafa	GOMEL Orélie
11	Représentant parents d'élèves	ARKAM Djamila	HADET Gaëlle
12	Représentant élèves	CHOUKRI Ahmed	
13	Représentant élèves	IZOUAOUENE Léna	

- Conseil de la Vie Collégienne : il donne la parole aux représentants des élèves afin d'impulser une nouvelle dynamique dans les collèges, de nouveaux projets, un meilleur fonctionnement d'établissement et du mieux-vivre pour les élèves.

N°	Fonction	Nom	Prénom
1	Chef d'établissement	VILARO	Bernard
2	Chef d'établissement adjoint	GUICHET	Yoann
3	CPE	AMANIEUX	Fabienne
4	CPE	ESTIVALS-AUSSET	Béatrice
5	CPE	GOMEZ	Marion
6	Représentant enseignant	BRIOT	Nicolas
7	Représentant enseignant	LONDAIZ	Elise
8	Représentant enseignant	ALQUIER	Françoise
9	Représentant ATC-ATSS	MUNOZ	Catherine
10	Représentant parents d'élèves	HADET	Gaëlle
11	Représentant parents d'élèves	BELTRI	Stéphanie
12	Représentant parents d'élèves	GOMEL	Orélie
13	Représentant parents d'élèves	FELLOULI	Fariza

- CESCE : a pour missions de :
 - contribuer à l'éducation à la citoyenneté ;
 - préparer le plan de prévention de la violence ;
 - proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion ;
 - définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites à risques.

N°	Fonction	Nom – Prénom	Suppléants
1	Chef d'établissement	VILARO Bernard	
2	Chef d'établissement adjoint	GUICHET Yoann	
3	Gestionnaire	GAYRARD Luce	
4	DACS	FRAY Anne	
5	CPE	AMANIEUX Fabienne	
6	CPE	ESTIVALS-AUSSET Béatrice	
7	CPE	GOMEZ Marion	
8	Représentant enseignant	LONDAIZ Elise	
9	Représentant enseignant	VICARD Frédérique	
10	Représentant enseignant	AUBRY Rodolphe	
11	Représentant ATC-ATSS	MORIN Anne-Marie	MUNOZ Catherine
12	Représentant parents d'élèves	PAPAZOFF Alexia	
13	Représentant élèves	SIKA SLIMI Gannat	ABIAD Eugénie
14	Représentant élèves	SAMIR Mohamed	CHOUKRI Ahmed
15	Infirmière	SENTENAC Brigitte	
16	Assistante sociale	KEBLI Elodie	
17	Représentant commune siège	FREY Alberte	SAYSSET Mélanie
18	Représentant collectivité rattachement	SAUR Séverine	

- Commission permanente : a pour rôle de préparer le Conseil d'Administration, concerne les sujets importants à traiter, par exemple la DHG. M. le Principal rappelle qu'il y a plusieurs possibilités :
 - Ne pas créer de Commission permanente ; le Conseil d'Administration est la seule instance, sans délégation de compétences,
 - Créer la Commission permanente et lui déléguer certaines compétences ;

Il est donc proposé, après consultation des membres, de ne pas créer de Commission permanente.

Pour : 23

Abstention : 1

Proposition adoptée

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 19 octobre 2023**
- **N° de séance : 1**

Chapitre : III **Nature : Plan de Remplacement de Courte Durée 2023-2024**

M le Principal adjoint présente aux membres du CA le plan de remplacement de courte durée (A-1). Celui-ci a été actualisé depuis sa présentation en Conseil Pédagogique. M Guichet explique qu'il n'y a pas eu de changement dans le mode de fonctionnement de l'établissement par rapport à l'année précédente. Il précise que quand un personnel signe un pacte, 18h de remplacement sont à faire dans l'année.

M Aubry, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, s'interroge sur la possibilité de « désigner un AED pour encadrer une séquence pédagogique numérique » et demande si un assistant d'éducation peut être signataire d'un pacte.

M Guichet répond que des capsules numériques du CNED sont disponibles, et que cet encadrement peut être réalisé en cas d'absence prévue et d'échange au préalable entre l'enseignant et l'assistant d'éducation. Il précise également que ce personnel ne peut pas signer de pacte, mais qu'il est possible de verser des HSE si l'encadrement a lieu hors de son temps de service.

CHOUKRI Ahmed, représentant des élèves, souligne que quand plusieurs professeurs sont absents, la permanence a parfois lieu dans la cour ou au réfectoire, ce qui engendre des difficultés pour travailler sur ce temps. M Guichet explique que selon la situation, il n'est pas possible d'aller en salle, faute de personnels ou de salles disponibles, mais rappelle qu'il est possible d'aller au CDI.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 19 octobre 2023**
 - **N° de séance : 1**
-

Chapitre : IV Nature : Répartition des IMP et des Pactes 2023-2024

M le Principal adjoint présente la répartition des IMP :

IMP		
Coordonateur harcèlement	0,5	1 personnel
Coordonateur 5e	0,5	2 personnels
Coordonateur EPS	2	3 personnels
Référent cordées réussite	0	2 personnels
Référent culture	0,5	2 personnels
Référent décrochage scolaire	1	3 personnels
Référent éducation au développement durable	0,5	2 personnels
Référent médiation pairs	0,5	2 personnels
Référent pédagog numérique	0,5	1 personnel
Référent pix	0,25	1 personnel
Référent sécurité routière	0,25	1 personnel
Référent Suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers	0,25	1 personnel

total IMP	6,75
dotation IMP	8

Il précise qu'une réflexion est en cours pour les 1,25 IMP restantes, et que le collège est dans l'attente de celle concernant les cordées de la réussite.

M le Principal adjoint présente un récapitulatif sur la distribution des pactes :

Pacte		
Remplacement de courte durée	11,5	9 personnels
Devoirs faits	8	8 personnels
Coordonnateur parcours de découverte des métiers	0,5	1 personnel
Découverte des métiers	6	6 personnels
Coordo 6e	1	1 personnel
Coordo 4e	1	2 personnels
Coordo 3e	1	2 personnels
Suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers	6	6 personnels

total Pacte	35
dotation Pacte	70

Il précise que les pactes restants seront utilisés au cours de l'année. Il n'y a pas de limite réglementaire du nombre de pactes pouvant être attribués à un personnel, mais que l'établissement a fait le choix de ne pas en distribuer plus de 3 pour le moment. Il rappelle que la distribution est sur la base du volontariat pour tous les personnels.

Concernant la mission de « devoirs faits », un pacte a été proposé aux collègues participants à l'accompagnement 6° et l'accompagnement vers la réussite pour les autres niveaux. Il en est de même pour les coordinateurs de niveaux : ces personnels ont eu le choix entre le pacte ou IMP.

Mme Vicard, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation, souhaite connaître le nombre de personnels signataires un pacte, ainsi que la répartition femme/homme. Une réponse sera faite lors du prochain CA.

Départ de Mme KARBACHI Najat à 18h15

Nombre de votants : 23

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 19 octobre 2023**
- **N° de séance : 1**

Chapitre : V **Nature : Convention Cordées de la réussite 2023-2024**

M le Principal rappelle que le dispositif « cordées de la réussite » existe dans l'établissement depuis 5 ans et qu'il concerne les élèves de 4° et 3° qui ont pour ambition de faire des études supérieures. Pour l'année 2023-2024, la tête de cordée est le lycée Jean Moulin de Béziers. La convention (**A-2**) concerne les établissements qui adhèrent au dispositif. Le financement annuel permet d'organiser les différentes sorties prévues.

Une première sortie est prévue sur Montpellier en novembre (Visite Musée Fabre et Aquarium) : tous les élèves ayant candidaté y participeront. Il y aura également une soirée au théâtre de Béziers, une visite d'entreprise...

M Kerkri, représentant des parents d'élèves, demande comment les élèves ont été sélectionnés. Mme Mathan, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation, explique que le recrutement est terminé. La sélection était ouverte à tous les élèves, avec un nombre de places limité. Pour établir la liste des élèves acceptés, les professeurs se sont appuyés sur les lettres de motivation, en veillant à respecter la mixité. Les élèves déjà encordés ont été prioritaires, et un engagement est demandé.

Acceptation à l'unanimité de la participation de l'établissement au dispositif

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 19 octobre 2023
- N° de séance : 1

Chapitre : VI **Nature : Plan d'action Cité éducative 2023-2024**

M le Principal rappelle que la Cité Educative Béziers Centre apporte des financements pour la mise en œuvre de différentes actions. Il présente le plan d'action 2023/2024 :

PLAN DES ACTIONS DE LA CITÉ ÉDUCATIVE 2023/2024

	INTITULE ACTION	BENEFICIAIRES	ETAT DES LIEUX AU 19 OCTOBRE 2023
DRE	ANIMATION ACTION JEUNES	COLLEGE + LYCEE	MME PERNEL 11 élèves sortis d'UPE2A
PARENTALITÉ	ATELIER DE SUIVI DE LA SCOLARITÉ	PARENTS	Accompagnement fracture numérique
	PAUSE CAFÉ DES PARENTS	PARENTS	En cours
	ATELIER FRANCAIS	PARENTS	17 ateliers / 8 sites / 4 formateurs
VALEURS REPUBLIQUE - CITOYENNETÉ	DICUSSION REGLÉE / CAFE PHILO	12-15 ans	En Prévision
	INTEGRATION 6°	6° PR +H4	1 journée réalisée pour chaque collège au centre de ressources de Vailhan
	ATELIERS PHILO/ SECOURS POPULAIRE	CM2	ASSO SEVE 3 classes SECOURS POPULAIRE/ madagascar 3 classes
	HISTOIRE MÉMOIRE	10-15 ans	1 ^{ER} DEGRE : SALSES + BUS + RIVESALTES + COLLEGES En Prévision
	DEVELOPPEMENT DURABLE	10 ans + parents	6 CM2 : 12 ateliers demi-journée AREpb
	DEVENIR ÉCO-CITOYEN	12 ans	TARA OCEAN : BUS + GANTS
	FORMATION DÉLÈGUÉS / ECO-DÉLÈGUÉS...	Collège PR + H4	AROEVEN
PERSÉVÉRANCE	RACCROCHER LES ÉLÈVES	10-18 ans	CIDFF égalité filles /garçons TUTORAT 4EME/ 3EME COACH POSITIV CO
	ETUDES ACTIVES	10-18 ans	INTERVENTION PRESTATAIRES + VACATIONS
	PLAISIR DE LIRE	3-15 ans	1ER DEGRE ET COLLEGES : AUTEUR HERRIOT MATER LIVRES et INTERVENTION LIBRAIRIE EN CLASSE
	SORTIR DE SON VECU	7-10 ans	CM1 : ENSERUNE + BUS CE2 : MRAC + BUS 2EME TRI En Prévision
	BOOKINO	2-6 ans	Réalisé
SANTÉ	ESPACES MULTISENSORIELS	3-6 ans	FORMATION + CHARIOTS + PRESTATION En cours
	FORMATION FORMATEURS SANTÉ MENTALE	professionnels	En cours
	SANTÉ MENTALE PAS DE TABOU	12 ans + parents	En cours

M Briot, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, demande des précisions sur l'action menée avec le coach (raccrocher les élèves).

M le Principal explique que la personne intervient dans les deux établissements (Paul Riquet et Henri IV). Les élèves sont souvent proposés par les CPE, au nombre de 9/10 par établissement. Un compte-rendu hebdomadaire est fait à l'équipe de direction, et un bilan de fin de session se tient avec chaque famille.

Mme Estivals-Ausset précise que pour le moment 12 élèves sont proposés pour le niveau 5°, afin de les aider et de leur donner confiance en eux.

M Guichet explique que le choix est fait de cibler les niveaux 6° et 5°, et de les répartir dans des petits groupes.

ETABLISSEMENT :

COLLEGE PAUL RIQUET
Place Général de Gaulle
34500 BEZIERS

CHAPITRE

ET
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 19 octobre 2023**
- **N° de séance : 1**

Chapitre : VII Nature : Projets 3° SEGPA

M Clément, professeur de SEGPA, est porteur de deux projets concernant ses élèves :

- Vente de chocolats de fin d'année,
- Vente de fournitures scolaires.

Ces deux projets sont sous la responsabilité du Foyer Socio-éducatif pour la gestion financière.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 19 octobre 2023**
 - **N° de séance : 1**
-

Chapitre : VIII **Nature : Protocole pHARe**

M le Principal adjoint rappelle l'engagement de l'établissement dans la lutte contre le harcèlement.

Il présente le protocole pHARe, qui est identique à celui de l'année dernière. Celui-ci détaille le fonctionnement de l'équipe « bien-être ».

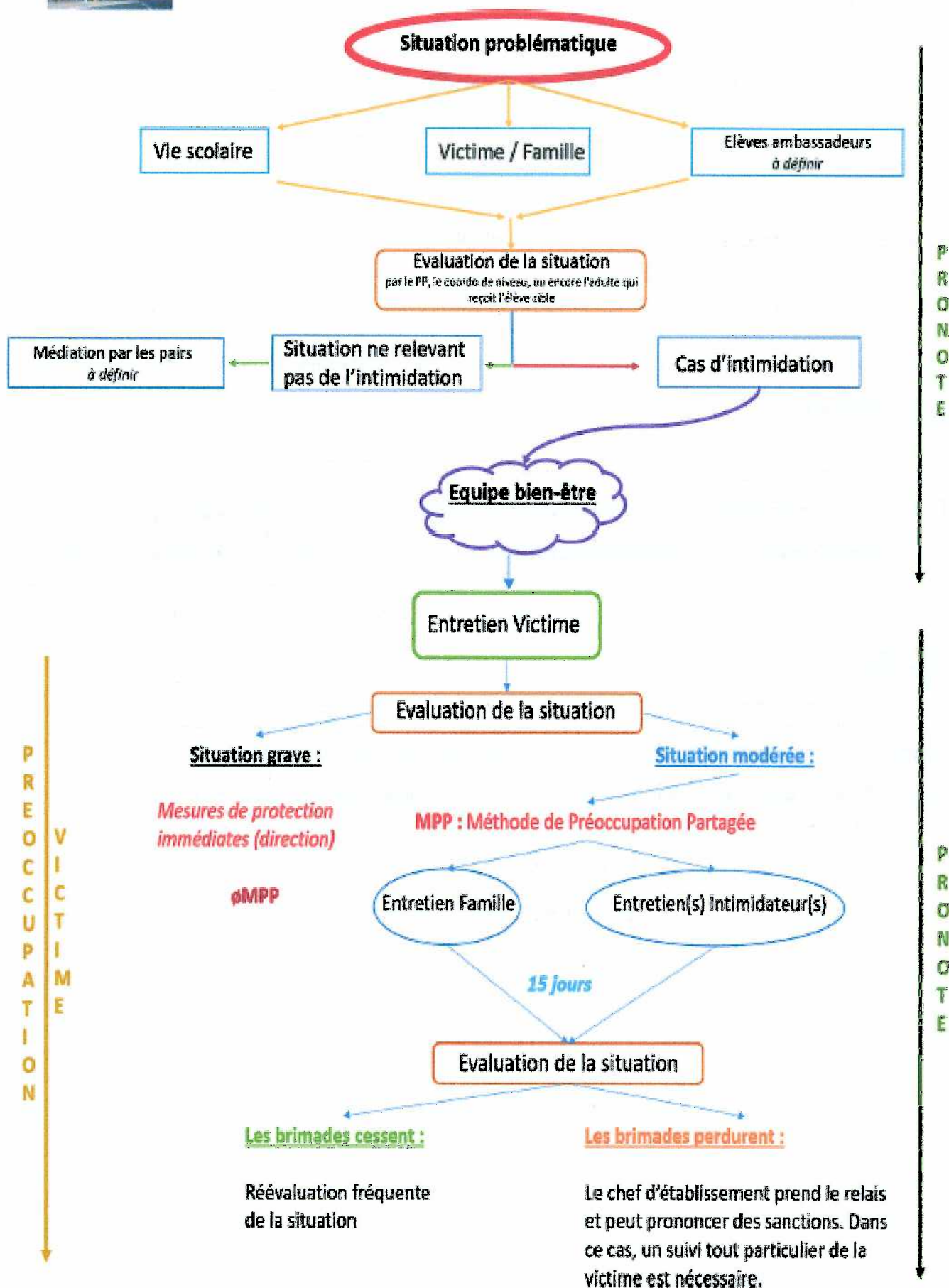
M Aubry précise que ce protocole a pour but d'engendrer une réflexion chez l'auteur et de soutenir la victime, avec le dialogue.

M Guichet annonce que cette année aura lieu la formation des « ambassadeurs élèves », afin de leur permettre de :

- Voir et d'alerter l'adulte en cas de situation de mal-être et brimades,
- Etre capable d'aller à la rencontre d'un élève qui ne va pas bien, d'engager un dialogue et de l'emmener vers l'adulte.



Protocole Riquet



PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 19 octobre 2023**
- **N° de séance : 1**

Chapitre : IX Nature : Questions administratives et financières

Mme Gayrard, adjoint gestionnaire, présente les différents tarifs pour l'année 2023/2024.

TARIFS DES REPAS ET TAUX DE PARTICIPATION DES CHARGES COMMUNES - BUDGET 2024

POUR INFORMATION

CATEGORIE	DU 01-01-23 AU 31-08-23	DU 01-09-23 AU 31-12-23	2024	%
ELEVE DEMI-PENSIONNAIRE*	3,80	4,10	4,10	0,00
ELEVE EXTERNE (TICKET)*	3,80	4,10	4,10	0,00

* le tarif des élèves est fixé par le Conseil Départemental Délibération n°AD/180923/C/1

POUR VOTE

CATEGORIE	2023	2024	%
PERSONNEL TOS - ADMINISTRATIFS CAT C - A et B	4,10	4,10	0,00
PERSONNEL CAT A et B	4,6	4,60	0,00

le taux de participation des charges communes est proposé à 10%

Tarifs et taux adoptés à l'unanimité

TARIFS DES DEGRADATIONS DES MANUELS SCOLAIRES ET LIVRES DU CDI

Manuels scolaires et autres livres du Centre de Documentation et d'Information

Perte : %du prix du livre selon l'état du livre perdu (minimum 15€) et autre livres (minimum 5€)

dégradations :

1 écart	➡	Pas de frais	} Pénalité forfaitaire selon l'état du livre rendu par rapport à son état antérieur
2 écarts	➡	5,00 €	
3 écarts	➡	10,00 €	
4 ou 5 écarts	➡	15,00 €	

Tarifs adoptés à l'unanimité

TARIFS DES DEGRADATIONS DIVERSES - BUDGET 2023 - CA du 19 octobre 2023

DIVERS	2023	2024
Badges sans contact (self)	6,00	6,50 €
Carnets de liaison	4,50	4,50 €
Dégradations diverses (vaisselle, mobilier, matériel, bâtiment,)	2€ à 30€	2 à 30€
Raquette de ping-pong, de badmington	5,00	5,00 €
Extincteur vidé	25,00	25,00 €
Coup de poing incendie (dégradation qui nécessite le changement de l'appareil)	50,00	50,00
Vitre de protection coup de poing incendie	20,00	20,00 €

M Aubry, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, s'interroge sur la facturation de la carte de cantine en cas de démagnétisation. Mme Reverso, représentante des personnels ATC-ATSS et secrétaire de gestion, répond que le changement n'est pas facturé si ce n'est pas la faute de l'élève.

Mme Vicard demande si le coût des carnets de liaison a diminué cette année en raison de la diminution du nombre de pages. Mme Gayrard explique que le coût est le même en raison de l'augmentation du prix du papier.

Pour : 22 Abstention : 1

Tarifs adoptés

TARIFS DES OBJETS CONFECTIONNÉS - BUDGET 2024 - CA du 19 OCTOBRE 2023

JEU DE QUILLES FINLANDAISES + SUPPORT DE TRANSPORT	6,00
SOLIFLOR MURAUX/POSES	6,00
POT DE FLEURS	2,00

Tarifs adoptés à l'unanimité

Convention d'accès aux établissements aquatiques

Mme la Gestionnaire demande la reconduction de la convention d'accès aux établissements aquatiques 2023/2024.

Reconduction accordée à l'unanimité

Convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit, pour le DRE qui est hébergé par le lycée Jean Moulin.

Mme la Gestionnaire demande l'autorisation de signature de cette convention.

Autorisation accordée à l'unanimité

Délégation du CA au chef d'établissement

Le Conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'art. 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée, d'autre part.

Délégation accordée à l'unanimité

Le Chef d'établissement informe les membres de Conseil d'Administration qu'il donne délégation de signature à Mme Gayrard, adjoint gestionnaire, concernant les bons de commande sur tous les services du budget, ainsi que pour tous les actes relatifs à la gestion des ATC.

Changement occupation des logements de fonction

Mme Fray, DACS, souhaite occuper un des 4 appartements de fonction.

Il est proposé aux membres du CA de modifier la liste du personnel ayant droit à un appartement de fonction pour nécessité absolue de service :

- Appartement 1 : DACS
- Appartement 2 : Principal
- Appartement 3 : Principal adjoint
- Appartement 4 : Agent

Proposition adoptée à l'unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 19 octobre 2023
 - N° de séance : 1
-

Chapitre : X Nature : Questions diverses

Question 1 : montée des élèves en classe.

Quel bilan pouvez-vous dresser pour cette première période des nouvelles modalités de la montée en classe des élèves, au regard des objectifs fixés (diminution des retards, diminution des faits de violence dans les escaliers, apaisement du climat scolaire...) ?

Pouvez-vous transmettre à l'ensemble des personnels les résultats du 2e sondage Pronote de juin 2023 concernant la montée des élèves en classe ?

M Guichet souligne que ce point a déjà été évoqué lors du précédent CA. M Vilaro lit les résultats du sondage.

COLLEGE PAUL RIQUET

05/07/2023 12:36 - Page 1

VOTE réunion sur le climat scolaire
À titre individuel

Professeurs (68)
Personnels (43)

Le personnel réuni ce mercredi 28 juin 2023 ont proposés les modifications d'organisation suivantes :

1. La semaine de la rentrée du 4 au 8 septembre 2023 permettra de réunir les parents et les élèves de chaque classe pour un entretien individuel. Un binôme de professeurs (dont le professeur principal) les accueillera par classe pendant la semaine. La vidéo proposée par M SUMIAN sera présentée par l'équipe de direction aux parents présents le mardi 5 septembre.
2. Afin de gérer la remontée, les professeurs prennent en charge les élèves dans la cour jusqu'en salle à 7h55; 10h05; 13h25 et 15h35. Les élèves seront rangés par classe devant les affichages. Des AED seront présents sur les coursives. Un allongement du temps de récréation peut être envisagé, il doit être présenté au Conseil d'Administration du jeudi 6 juillet 2023.
3. Une proposition alternative au point 2., consiste à mettre en place des récréations décalées par niveau (6ème et 5ème ensemble, 4ème et 3ème ensemble). Cela nécessite la création de séquence de 1h30 pour combler le décalage.

Le VOTE porte uniquement sur ces 3 points.

J'approuve les rencontres Parents / Professeurs de la semaine de rentrée:

- ☐ Oui
☐ Non

Destinataires	répondu	Oui	Non
Personnels (43)	44% (19)	100% (19)	0% (0)
Professeurs (68)	72% (49)	92% (45)	8% (4)

J'approuve d'aller chercher les élèves dans la cour de récréation :

- ☐ Oui
☐ Non

Destinataires	répondu	Oui	Non
Personnels (43)	47% (20)	100% (20)	0% (0)
Professeurs (68)	71% (48)	50% (24)	50% (24)

J'approuve la mise en place des séquences de 1h30 pour créer des récréations décalées :

- ☐ Oui
☐ Non

Destinataires	répondu	Oui	Non
Personnels (43)	44% (19)	74% (14)	26% (5)
Professeurs (68)	72% (49)	39% (19)	61% (30)

M Aubry s'interroge sur la mise en place de séquences d'1h30 alors que le sondage (Question 3) montre un désaccord des professeurs.

M Guichet explique que cette demande apparaissait dans le document de préparation de rentrée, pour les collègues qui le souhaitent. Cette séquence concerne uniquement les matins (08h30-10h00) et l'idée de récréations décalées a été abandonnée. Il constate que cela a pour conséquence de voir des élèves trainer dans la rue en attendant 08h30.

M Aubry demande également quel était l'objectif de la rentrée décalée, et pourquoi ce fonctionnement n'a pas été mis au vote. M Guichet répond que cela permet d'échelonner les entrées et d'avoir moins d'élèves sur les coursives à 09h00. M Vilaro explique que le vote n'était pas nécessaire car cela concerne que les professeurs qui le voulaient, et puisqu'il n'y avait pas de modification concernant la récréation. Il est constaté qu'il y a moins de passages à l'infirmerie dus à des accidents dans les escaliers.

Les représentants des élèves indiquent que c'est moins bruyant que l'année dernière avec l'accompagnement.

Mme Estivals-Ausset, CPE, précise qu'il y a cette année plus de retard à 07h55 mais que ceux aux autres moments de la journée ont diminué. La vie scolaire constate qu'il y a moins d'incidents à ces moments-là.

Mme Vicard souligne que les jours où il pleut, les élèves attendent dans le rang sous la pluie. M Guichet répond que le rangement des élèves est le même que l'année dernière. Elle s'interroge également sur le fait que certaines questions du sondage soient soumises au vote de tous les personnels, principalement les non-enseignants. M le Principal répond que tous les personnels de l'établissement ont le droit de vote sur le sujet.

M Aubry demande pourquoi un second sondage a été fait, un premier ayant déjà été fait. M le Principal explique que c'est suite à la plainte de certains professeurs, pour qu'il s'adresse à tout le monde.

Question 2 : les épreuves communes.

En raison de l'absence d'un consensus clair suite au conseil pédagogique du 19 septembre 2023, nous demandons que chaque équipe disciplinaire puisse discuter de la pertinence des épreuves communes dans leur matière et par niveaux, et ainsi se positionner sur la tenue des épreuves communes dans leur matière.

M Vilaro confirme que des réunions d'équipes se tiendront à ce sujet avec l'IA-IPR de la discipline.

Question 3 : stages de responsabilisation CLJ.

Est-il possible qu'un bilan sur les stages de responsabilisation encadrés par le CLJ soit effectué et transmis au professeur principal des élèves concernés (activités, actions menées pour l'élève ainsi que tout autre commentaire concernant le suivi de l'élève) ?

M Vilaro répond que la convention précise qu'un retour est fait à l'équipe pédagogique et invite les professeurs principaux à se rapprocher du CLJ.

Question 4 : Violences au collège

Peut-on solliciter la présence d'une équipe mobile académique de sécurité (EMAS) au collège et ses abords ? Nous réitérons également notre demande d'un assistant de prévention et de sécurité, afin, par exemple, de sécuriser le portail et d'assurer l'accueil des parents au collège. Nous sommes très préoccupés par la violence dans et aux abords du collège, en direction des personnels de l'établissement et des élèves.

M Vilaro indique que les EMAS étaient présents ce jour et le seront demain après-midi. Une audience avec la DAASEN s'est tenue le mercredi 18 octobre à ce sujet. L'établissement est en contact quotidien avec le commissariat de Police : des dépôts de plainte et des signalements ont été faits. Un policier a effectué à ce jour 8h de prévention en classe. Le degré de violence est de plus en plus élevé, avec 12 conseils de discipline en un mois et demi. La médiation est sollicitée tout comme la police, et une demande de barrières pour sécuriser l'abord de l'établissement a été faite. Il rappelle que tout le monde est invité à respecter les consignes de sécurité.

Question 5 : qualité du service de maintenance du parc informatique.

Malgré des tickets de maintenance informatique déposés pour informer sur les problèmes récurrents de connexion de l'imprimante aux ordinateurs, le problème ne semble toujours pas résolu. Ces problèmes, ainsi que la nécessité d'être connecté à sa session pour pouvoir imprimer des documents engendrent une perte de temps et une forme de pression pour les professeurs. La maintenance de la classe mobile de langues n'apparaît pas satisfaisante (les tablettes ne captent pas le wifi, problème de domaine récurrent, des visites de maintenance trop espacées et ne résolvant pas tout le temps les problèmes). En attente d'une réponse des services de maintenance informatique à ce sujet, nous constatons une lenteur et une insuffisance de leur part.

M Vilaro rappelle qu'une assistante d'éducation est affectée en ¼ temps sur cette mission et que cette problématique relève du Conseil Départemental.

Question 6 : travaux dans les salles

La salle 207 est de nouveau inondée, à cause des intempéries de ces derniers jours. Les travaux d'étanchéité ne sont pas satisfaisants et ne permettent pas d'assurer la sécurité des élèves et des personnels. Nous souhaitons alerter le département de l'urgence de travaux dans les salles.

M Vilaro indique que ce problème a été constaté.

M Aubry demande la nature des travaux prévus pour 2024. Mme Gayrard répond qu'elle a demandé ce jour le retour de l'entreprise en charge de l'étanchéité, et le reste aura lieu au premier semestre 2024. M Vilaro indique que nous n'avons pas assez de salles pour ne plus aller dans la 207, mais qu'elle a été sécurisée.

M Briot, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, lit une lettre rédigée suite à l'attentat d'Arras. Celle-ci sera transmise.

ETABLISSEMENT :
COLLEGE PAUL RIQUET
Place Général de Gaulle
34500 BEZIERS

CHAPITRE
ET
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 19 octobre 2023**
- **N° de séance : 1**

Chapitre : **Nature :**

ANNEXES

A-1 : Plan de Remplacement de Courte Durée 2023-2024

A-2 : Convention « Cordées de la réussite »